



**CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
VII^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
QUITO, ÉQUATEUR, DU 29 MAI AU 3 JUIN 2006**

**Résolution sur la création d'une seule organisation responsable
du dialogue interparlementaire dans les Amériques**

CONSIDÉRANT que la création d'une organisation interparlementaire interaméricaine unique permettrait de renforcer le dialogue interparlementaire dans les Amériques et favoriserait la reconnaissance formelle d'une organisation interparlementaire par les instances exécutives des Amériques;

CONSIDÉRANT la déclaration finale de l'Assemblée générale de la COPA, tenue à Foz do Iguaçu, Brésil, du 7 au 11 mai 2005, dans laquelle les 203 parlementaires alors réunis convenaient de «recommander que le dialogue interparlementaire hémisphérique soit fait au sein d'une seule organisation et, en ce sens, favoriser un rapprochement entre le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) et la COPA, et confier au Comité exécutif le mandat d'envisager tous les moyens appropriés pour réaliser cet objectif»;

CONSIDÉRANT la tenue, le 19 mai 2005, à Brasilia, d'une réunion entre la présidente sortante de la COPA, Mme Maria José da Conceição Maninha, et la présidente du FIPA, Mme Céline Hervieux-Payette, au cours de laquelle des avenues de coopération entre les deux organisations ont été évoquées;

CONSIDÉRANT que le dialogue interparlementaire interaméricain doit respecter le principe de l'égalité entre les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés ainsi que les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques;

CONSIDÉRANT que le FIPA et la COPA souhaitent conjointement amorcer un dialogue officiel en vue de la création d'une seule organisation responsable du dialogue interparlementaire dans les Amériques;

CONSIDÉRANT que dans une lettre adressée au président de la COPA, M. Guillermo Landázuri Carrillo, la présidente du FIPA, M^{me} Céline Hervieux-Payette, a invité à cet effet des représentants des Comités exécutifs des deux organisations interparlementaires interaméricaines à se réunir à Bogotá, en Colombie, le 12 juillet 2006, jour précédant l'ouverture de la V^e Assemblée plénière du FIPA;

NOUS, représentantes et représentants des congrès et des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires réunis à Quito, Équateur, pour la VII^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques,

RÉITÉRONS la nécessité de promouvoir un dialogue officiel avec le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) en vue de la création d'une seule organisation responsable du dialogue interparlementaire dans les Amériques;

PARTICIPERONS à la réunion qui aura lieu le 12 juillet prochain à Bogotá, en Colombie, prévue entre les « comités de direction » des deux organisations en vue d'amorcer les travaux devant conduire à la création dans les meilleurs délais, d'une seule organisation interparlementaire dans les Amériques;

MANDATONS à cette fin la présidence de la COPA, les anciens présidents, parlementaires en exercice, et les trois secrétariats, avec obligation de faire rapport au Comité exécutif à chacune de ses réunions.